Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 26 (1881)

Heft: (1): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Buchbesprechung: Das System der Landesbefestigung : eine strategische Studie [E. Rothpletz]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 1 (1881.)

BIBLIOGRAPHIE

Das System der Landesbefestigung. Eine Strategische Studie; von E. Rothpletz, Oberst-Divisionnär. Aarau Sauerländer, 1880. 1 brochure in-8° de 46 pages. Prix 75 cent.

Cette brochure publiée en août dernier, a eu un certain retentissement au moment de son apparition, soit à cause de sa matière, aujourd'hui fort à la mode, soit à cause de la notoriété de son auteur, revêtu d'une des premières charges de l'armée comme commandant de la Ve division, et de plus professeur d'art militaire à l'Ecole polytechnique et membre de la grande commission des fortifications instituée par le Département militaire fédéral.

Ce n'est pas que cette brochure ait complétement répondu à l'attente générale. Au contraire, les curieux qui espéraient faire une ample moisson de sûrs renseignements sur les travaux de la commission officielle et sur les projets ou avant-projets qui lui sont soumis, ont été plutôt déçus. En revanche, on y trouve une discussion sérieuse de diverses hypothèses ou rêveries stratégiques qui ont joué un assez grand rôle dans l'agitation qui s'est produite l'hiver dernier en Suisse autour de la question des fortifications. On y lit aussi une appréciation nette et franche, très crue même, peut-être un peu trop sombre, des conditions fondamentales de la neutralité suisse au milieu de ses quatre grands voisins — quatre gros loups affamés, séparés par une barrière conventionnelle que nous leur fournissons pour leur sûreté commune et pour notre plus grand bien-être, mais non concédée par eux pour nos seuls beaux yeux — enfin un exposé des vues jugées les plus pratiques sur la question de fond, aboutissant à un projet de fortification de la principale barrière entre les deux principaux belligérants présumés : France et Allemagne, soit la ligne de l'Aar, d'Olten au Rhin, avec quelques accessoires.

Vu l'intérêt qu'offre en ce moment tout ce qui a trait à ce thème privilégié, nous donnerons ci-après la traduction textuelle de plusieurs pages fort instructives de l'opuscule de l'honorable colonel.

Après des considérations de politique militaire et de stratégie sur la situation et le rôle territorial de la Suisse au milieu de l'Europe, considérations qui n'ont rien de nouveau pour les officiers familiers avec les écrits de Jomini, de Dufour, de Pictet de Rochemont, maîtres en la matière, le colonel Rothpletz récapitule ces considérations et présente ses conclusions comme suit :

Je me résume :

a) La guerre, qui ne respecte pas notre neutralité, n'attaque pas directement la Suisse. Elle nous atteindra parce que d'importantes lignes d'opérations passent par notre pays.

b) L'Etat qui viole notre neutralité préférerait avoir les Suisses pour amis plutôt que de s'en faire des ennemis. Mais la possession de la Suisse ou d'une partie de celle-ci comme base d'opération (ou pour se protéger contre des opérations) paraît aux Etats belligérants d'une valeur telle que la crainte de nous avoir comme ennemis est mise de côté comme un mal de moindre importance.

c) Quant à nous, citoyens suisses, nous voulons pour autant que cela sera possible rester neutres et détourner de notre pays toute guerre.

Ce but, nous l'atteindrons de la manière la plus simple et la moins coûteuse si nous parvenons à enlever aux armées étrangères l'envie de pénétrer chez nous.

Nous supprimerons cette tentation si nous fermons, par des fortifications au travers du plateau, les routes militaires d'une importance stratégique, routes qui incitent à violer notre pays aussi longtemps qu'elles restent ouvertes.

Ces voies militaires, une fois fermées, aucun Etat n'a intérêt à pénétrer dans notre pays, car il ne peut pas atteindre le but qu'il s'efforce d'obtenir en faisant cette incursion. Avec nos fortifications, avec cette barrière transversale que nous poussons en avant, les voies de transit sont obstruées.

Un passage est devenu impossible; l'anéantissement des obstacles exige beaucoup de temps et n'a aucun sens puisqu'alors le véritable adversaire aura assez de temps pour prendre ses mesures de défense nécessaires.

J'arrive maintenant à une exposition tout à fait condensée des systèmes — ici je dois supposer une connaissance générale des circonstances et éléments stratégiques.

La tendance d'exprimer notre autonomie politique par l'établissement de fortifications marquant notre souveraineté dans toutes les directions a conduit à un système mixte de fortifications. Ce système comprend en lui et contre les quatre fronts aussi bien les frontières que l'espace central intérieur. Le système veut tenir compte de « toutes les éventualités possibles » ; partant d'un point de vue « purement militaire » il embrasse toute la Suisse.

Pour tout système de fortifications, la Suisse se divise en deux parties d'une valeur bien différente selon leur nature : les hautes montagnes et le plateau avec le Jura et les chaînons avancés.

A. Les hautes montagnes.

Ire *division principale* : Le *Gothard.*

Le point de jonction central des vallées des hautes montagnes avec le plateau.

Groupe n° 1. Fortification directe de la montagne contre les quatre vallées qu'il commande stratégiquement et qui le flanquent.

IIe *division principale :* Le *Tessin.*

Groupe n° 2. *Bellinzone* comme place d'armes avancée; c'est en arrière de Bellinzone que sont les communications de la route du Gothard avec les Grisons et le Valais, Bernardin, Lukmanier et passage de Nufenen (Variante, Monte-Cenere)

Groupes n° 3 et 4. Forts dans le territoire de Mendrisio et près de Locarno. Les premiers pour la garde de la seule porte de sortie qui s'ouvre dans la plaine du Pò ; les seconds pour rester maîtres de la voie du lac et de la route contre Domo d'Ossola (Centovalle), etc.

3me *Division principle :* Le *Valais.*

Groupe n° 5. *Le Simplon* (Gsteig). Domination de la route des deux côtés.

Groupe n° 6. *L'issue du Valais de Martigny au lac Léman.*

Entrée de la route de France en Italie. Position de flanc lors d'une attaque contre Genève et le plateau. Position offensive pour la protection de Genève après la conquête de la Savoie. Point de liaison du Valais avec le plateau.

Les lignes d'opérations que voici débouchent au point Martigny-Léman :

a) Route sur la rive gauche du lac, Genève, Thonon, Bouveret ;

b) Pas de Morgin, de Thonon, par la vallée d'Abondance à Monthey, non loin de Saint-Maurice ;

c) La route de la contrée de Chamounix à Martigny (Col-de-Balme, Tête-Noire) ;

d) Le grand Saint-Bernard d'Aoste à Martigny.

C'est également dans la section Martigny-Léman que se trouvent les deux seules routes (abstraction faite de la jonction par le Gothard) qui unissent le Valais au plateau suisse.

a) La route de la rive droite du lac Aigle-Villeneuve-Genève ;

b) La route des Mosses (Pillon) à Bulle et Thoune.

L'importance de ces deux dernières communications exige :

Groupe n° 7. La fortification de la route des Mosses (Pillon).

Groupe n° 8. La fortification de l'issue de la vallée de la Sarine près de Bulle (Gruyères, Broc).

Pour le maintien des communications du deuxième grand sillon qui mène de Bulle (Jaun, Boltigen, vallées de la Sarine et de la Simmen) par Thoune, lac de Brienz, Brünig, lac des Quatre-Cantons, Pragel, Glaris, lac de Wallenstadt à Sargans, on a proposé en outre :

Groupe n° 9. Spiez.

Groupe n° 10. Wimmis.

Groupe n° 11. Stanstaad. Cette ligne trouve sa continuation et son terme au canal de la Linth et près de Sargans.

4me Division principale.

Groupe n° 12. Le *passage du Splügen.*

Groupe n° 13 Le *Luciensteig.*

Position de flanc et porte de sortie contre une attaque des Autrichiens, des Feldkirch contre le front d'Appenzell ou celui de Saint-Gall. Barrière contre une attaque par le passage de Steig ; cette attaque, avec la prise de possession de Trübbach, Sargans, Zollbrücke, Reichenau, limiterait la communication des hautes vallées des Grisons avec le plateau suisse à la route par le Misox.

Groupe n° 14. L'issue de la vallée du Rhin dès Reichenau jusqu'au point de percée du fleuve près de Trübbach.

Dans cette section de terrain viennent déboucher les lignes d'opérations que voici :

a) Flüelen-Prätigau ; *b)* Julier (albula) ; *c)* Route du Rhin postérieur.

De ce point partent : Les deux seules arrière-lignes de jonction qui (abstraction faite de la liaison par le Gothard) réunissent les Grisons avec le plateau suisse :

a) La route de la vallée du Rhin au lac de Constance.

b) La route Sargans-Vallée de la Seez-Wallenstadt-Zurich.

Groupe n° 15 L'Engadine-Basse-Engadine, Ofenpass-Münster ; Bernina-Poschiavo ; Maloya, Bergell, Chiavenna.

Ces divisions principales et ces groupes reviendront sur le tapis avec tous les systèmes : la solution du problème donnera, suivant le principe dont on est parti, seulement un tableau quelque peu différent du nombre des ouvrages.

Dans la suite de cet ouvrage, je ne m'occuperai plus que du « Plateau ».

B. Le système complet de fortification du plateau suisse.

Circonscription : Trübbach, Sargans, lac de Constance, Bâle, Jura jusqu'à Genève.

Tableau de mon système originaire avec les propositions dont j'ai eu plus tard connaissance.

Ire *Section. — Le système de l'espace central.*

L'espace central est formé par l'Aar (Reuss) et la Limmat dès leur sortie des hautes montagnes : Ligne Thoune-Wesen.

On fortifie l'*espace central* au moyen de l'établissement de places d'armes centrales. (Forteresse avec place de campement et ouvrages fortifiés indépendants poussés en avant.)

On le fortifie en outre par la construction de doubles têtes de ponts qui servent à relier entr'elles les places centrales, et qui donnent la sécurité indispensable aux opérations de l'armée : en avant ou le long du bassin. Nous avons les propositions suivantes et les groupes que voici :

1. Thoune.
2. Berne (place d'arme principale).
3. Aarberg.
4. Bürgen-Brügg-Nidau (Büren).
5. Soleure.
6. Olten-Aarbourg.
7. Brugg-Baden (éventuellement place d'armes principale pour Zurich).
8. Zurich (éventuellement place d'armes principale pour Brugg).
9. Canal de la Linth (Grynau-Ziegelbrücke, etc.).

IIe section. Les villes les plus importantes situées à l'extrême frontière, soit les points stratégiques avancés.

10. Genève.
11. Porrentruy.
12. Bâle.
13. Schaffhouse.

IIIe section. Les lignes de forts d'arrêt à la frontière.

Les forts d'arrêt sont ou bien des travaux isolés ou bien des groupes de plusieurs travaux s'appuyant mutuellement.

I. Fort ouest.

a) *Ligne extérieure.*

14. Nyon à Dôle (clôture du Jura au Léman).
15. St-Cergues (Les Rousses-Nyon).
16. Marchairuz (Les Rousses, le Brassus, Aubonne).
17. Le Pont (Les Rousses, Vallorbes, Jougne-Mont-la-Ville, Orbe, Yverdon.)
18. Vallorbes.
19. Ballaigues.
20. Ste-Croix (Les Fourgs-Yverdon).
21. Les Bayards (La Brévine-Locle).
22. Val-de-Travers (St-Sulpice).
23. Les Sarazins (Morteau-Cachot).
24. Col-des-Roches.
25. Les Brenets.
26. Route La Chaux-de-Fonds, Biaufond, Maiche, avec embranchement Biaufond-les-Bois.— La Goule-Noirmont, etc.
27. Saignelégier-Gumois-Maiche.
28. Montfaucon-Subey.
29. St-Braix.
30. St-Ursanne.
31. Les Rangiers (Repatsch).
32. Les Côtes (Lucelle-Bourignon-Delémont).

33. Soyères-Vorburg.
34. Rœschens (Kleinlützelthal).
35 Grellingen, gorge d'Angenstein.
36. Leymenthal, Schlatthoff, Stuz, etc., Ettingen, Resch, etc.
37. Therwyl, Bâle, Dornach.
38. Ruttihardhubel (Tranchée de Hagnau, Pratteln, etc.

b) *Forts d'arrêt et points de soutien de la seconde et de la troisième (respectivement de la troisième) ligne.*

Un sentiment s'impose immédiatement, c'est que le système de cordon des forts d'arrêt à l'extrême frontière n'est pas une base solide.

Une rupture de la chaîne enlève aux autres forts une grande partie de leur importance ; les routes en arrière de la ligne des forts d'arrêt et parallèles aux forts de l'extrême frontière sont libres pour les opérations de l'ennemi.

En outre, la formation des versants inférieurs du Jura et la position des lacs oblige pour ainsi dire à fortifier la seconde ligne et à établir des soutiens. Ces soutiens ont d'une part de l'importance pour des sections tout entières, et d'autre part ils établissent une relation avec l'espace central qui, à l'ouest et à l'est, est un peu trop éloigné de la frontière. Nous avons ainsi les groupes ci-après :

39. Ligne de la Venoge (un système quelconque ou point d'appui isolé par exemple Eclépens, La Sarraz, Morges, Chamblon, etc.). Ligne de passage entre les lacs de Genève et de Neuchâtel.
40. Val-de-Travers, Rochefort, nécessaire ensuite des routes qui, en tournant Saint-Sulpice, se dirigent contre la base de la vallée.
41. La Tourne (route : les Ponts-Neuchâtel).
42. Mont, Sagne, les Loges, Convers (route et chemin de fer Chaux-de-Fonds Neuchâtel, etc.).
43. Cibourg. (Route Chaux-de-Fonds, Renan et les bois Dombresson).
44. Mont Chasseral.
45. Jolimont (Saint-Blaise-Chaumont) place de passage entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne.
46. La Reuchenette.
47. Tavannes (Sonceboz).
48. Moutier (Court-Moutier, Courrendelin, Rosse-maison).
49. Le Pichoux.
50. Crémine, Weissenstein.
51. Passnang.
52. Mümliswyler et gorge de Balsthal.
53. Largenbruck. Routes Liestal-Hägendorf-Egerkingen.
54. Hanenstein-Läufelfingen.

2. Front nord.

a) *Ligne extérieure des forts d'arrêt.*

(Appartiennent à cette ligne les groupes déjà nommés au front ouest Bâle, gorge d'Angenstein, Rütihard, etc.)

55. Chrischona.
56. Bâle-Augst.
57. Stein près Säkingen.
58. Laufenbourg.
59. Cablenz.
60. Wasserstelz.
61. Lauberg.
62. Eglisau.

— Schaffhouse (déjà indiqué).

63. Rodelberg.
64. Stein.
65. Près de Constance.

b) *Ligne intérieure.*

66. Staffelegg-Benken.
67. Bötzberg-Geisberg, etc., seulement pour autant que Brugg n'est pas place d'armes principale ; dans ce dernier cas, il faut compter ces points là-bas.
68. Andelfingen.

3. Front Est.

a) *Ligne extérieure.*

69. Rorschach.
70. Rheineck.
71. St-Marguerite.
72. Monstein et route Berneck-Oberegg.
73. Route Ruppen et Stoss.
74. Hirschensprung-Montlingen.
75. Woldhaus, Buchs.

— Trübbach (Schollberg). Déjà indiqué dans le système des hautes montagnes.

b) *Ligne intérieure et points de soutien.*

76. Bischoffszell, Taunenberg-Bruggen.
77. Wattwyl-Lichtensteig.
78. Wyl.

D'après une évaluation très modérée, j'arrive à trouver qu'il faut au moins 200 retranchements ; sur ce chiffre il y en a environ 30 qui appartiennent aux montagnes et 170 au plateau. Il faut noter que dans ces chiffres ni l'établissement de l'enceinte des places d'armes centrales ni les nombreux travaux accessoires appartenant aux forts principaux.

Pour autant que je me rappelle, j'ai, dans ces dernières années, vers 1860, motivé dans un travail d'ensemble tout le système de fortifications de la Suisse. Ce travail a été fait en partant de l'idée-mère que la Suisse prend la position d'une puissance indépendante.

Ce mémoire dépose aux archives de l'état-major général. Son titre est « Le système de défense du pays pour servir de base aux délibérations de la commission. » Le colonel Siegfried s'était chargé d'écrire la seconde partie, la partie technique; mais cette partie n'a jamais été achevée.

Mais, Siegfried et moi nous avons bientôt vu clairement *que ce système dans son achèvement portait en lui la faute capitale de l'impossibilité d'exécution.*

C'est pour cela que j'ai simplifié mes propositions et que j'écrivis en 1869 dans mon ouvrage « L'armée suisse en campagne », Ire partie, le chapitre : B. Espace et temps.

1. Le système de fortification du pays ;

2. La politique de la guerre — deux subdivisions qui sont étroitement liées entr'elles.

Dans l'année 1873 le colonel Siegfried donna ses excellentes conférences à Berne (qui ont été imprimées); Siegfried avait pour tous les points essentiels les mêmes idées que moi dans mes deux travaux. Il y avait cependant une exception, c'est qu'influencé par Rüston il désignait Zurich comme seconde place d'armes centrale au lieu de Brugg-Baden. Cependant, précédemment, il était en tous points de mon avis.

Les conférences de Siegfried eurent une influence énorme : elles sont

la source de la littérature considérable parue jusqu'à aujourd'hui sur la questions des fortifications.

J'écris cette brochure uniquement et seulement pour ne pas laisser entrer dans l'esprit de ceux de mes camarades qui chassent encore sur les vieux territoires de chasse ouverts par Siegfried et moi l'impression d'un bouleversement subit dans le culte d'idées favorites objet d'un amour particulier.

Dans cette étude je critique seulement mes idées, mes travaux et leur développement ultérieur.

Je ne puis pas, on le comprendra facilement, m'occuper en détail de toutes les variantes : cela n'offrirait une utilité quelconque que si je devais me décider pour l'un ou l'autre groupe de propositions. Je me contenterai donc de caractériser ceux-ci d'une manière générale.

Nous pouvons donc diviser en deux ordres d'idées ces propositions.

Le premier système se rattache encore à l'idée-mère de la question des fortifications : au moyen d'un système mixte de fortifications procurer à l'armée de l'espace et du temps et lui garder ses facultés de manœuvrer par la mise en état fortifié des défilés d'une certaine importance.

On élimina en premier lieu les villes et territoires exposés de la frontière. — Genève, Bâle, Porrentruy furent sacrifiés avec des regrets bien fondés basés sur les circonstances défavorables et injustes de la configuration de la frontière. On avait la conviction qu'on ne pouvait pas faire autrement.

De forteresse, Schaffhouse fut transformée en double tête de pont « pour lui donner en deça du Rhin un pied solide dans notre pays. »

Dans l'espace central on maintient les deux places d'armes centrales Berne et Zurich ou Berne et Brugg-Baden. On pouvait bien lire entre les lignes des projets les noms des intermédiaires, notamment Burglen-Nidau-Olten-Brugg ; mais on présente les choses sous un jour tel qu'on devait en inférer qu'on devrait se contenter avec des moyens de défense d'une importance médiocre.

On trouve encore là la notion pleine et entière de l'action réciproque entre les forteresses centrales et les forts de la frontière. Les forts de frontière ne sont plus traités comme une clôture absolue de la frontière, mais ils sont en partie sacrifiés, en partie reliés avec l'espace central par le maintien de points de soutien.

Notamment, en ce qui concerne le front ouest, on laisse ouvertes certaines entrées et les propositions placèrent les forts à une certaine distance dans la ligne intérieure du Jura. Oui, pour la partie sud-ouest du plateau, on ne parlait plus de fortifier dans la montagne ; on ne voulait tenir le Jura que dès la ligne La Croix-Yverdon ou même seulement à partir du Val-de-Travers. Pour le canton de Vaud on ne réclamait plus que quelques postes de repli. Pour les fronts nords et est on procéda à une simplification encore plus complète.

Nous voyons donc pour cette première série la tendance bien louable d'arriver à une concentration des forces : l'effort principal fut placé avec raison sur les lignes intérieures.

La seconde série de propositions abandonne de plus en plus la grande idée mère du système, et, à un moment donné, quittant ce fil conducteur, les propositions ne font que suivre le sens matériel qui est donné par le mot « Forts d'arrêt. » La simplification commence ici de l'intérieur à l'extérieur Des propositions isolées parlent encore d'une place d'armes centrale sans qu'on puisse y voir, d'une manière sensible, la pensée d'une relation organique avec la frontière. Différents noms connus sont cités de préférence, ou on fixe la place d'armes au centre

géométrique du pays ou dans les montagnes, et ce pour avoir besoin dans la moindre mesure possible d'ouvrages détachés. Dans d'autres projets, les fortifications intérieures disparaissent complétement; on ne parle d'une place centrale que comme d'un vœu irréalisable auquel on a renoncé.

Mais plus le centre du pays est éclairci, plus la ligne des forts de frontière est serrée. Quelques auteurs s'aident encore en alternant avec deux lignes — en dernier lieu le système se concentre à l'extrême frontière.

Le système, vu dans son ensemble, devait trouver sa fin : il était en effet atteint d'un mal incurable; il répondait aux vœux patriotiques, mais il méconnaissait les moyens que possédait le pays. D'un autre côté des propositions de simplification, qui reposaient sur la même base, ne pouvaient pas aider à la solution. Le système formait pour lui un tout complet, qui était édifié sur cette grande idée de rendre la Suisse complétement indépendante dans toute guerre. Une réduction des exigences était l'équivalent de l'abandon de l'idée-mère — ainsi nous assistons à la chute de ce projet qui s'était élevé si haut. On propose d'encercler le pays d'un cordon de forts d'arrêt. — Et cela pour que la mobilisation puisse se faire sans obstacles. Un but bien modeste!

Le système de cordon, l'idée d'entourer le pays d'une ligne de fortifications à l'extrême frontière « pour que personne ne puisse entrer » est dans une certaine mesure un projet « populaire, » car il repose sur une impression des sens, impression absolument irréfléchie. Si je veux protéger mon jardin, je le fais entourer d'une haie. Mais si les mauvais garnements qui convoitent mes cerises trouvent un trou dans la haie, le sort de mes fruits n'est pas douteux, au moins si je n'ai pas assez d'épines pour entourer les troncs de mes arbres.

L'idée d'entourer de fossés tout un pays n'est pas nouvelle. Il y a bien des siècles qu'un peuple arrivé à une haute culture a réussi à clôturer de la manière la plus parfaite toute sa frontière : et alors il avait parfaitement raison.

Mais le terme « *système de cordon*, » ensuite des enseignements de l'histoire de la guerre, a acquis un si mauvais renom que le seul emploi de l'expression suffit pour nous dispenser de toute preuve ultérieure de l'impossibilité absolue d'emploi de ce genre de fortifications.

Mais comme des personnes qui souscrivent en tous points à ce que je viens de dire nous conseillent cependant un système de cordon pour nos fortifications, je dois passer en revue les motifs en faveur de cette idée.

1. Il est fort compréhensible que les auteurs de la proposition essayent en premier lieu de détruire la mauvaise impression qui est attachée à la seule expression de système de cordon. On dit que « le système de cordon est condamnable seulement pour les formations des troupes, mais non point quand il s'agit d'un cordon de retranchements, car ces derniers sont des obstacles qu'on ne peut enlever, qui ont une importance spéciale pour la coupure de terrain qu'ils commandent. »

Si on veut invoquer à titre de preuve le système de fortifications adopté par la France, on fait complétement fausse route, car la France a, en arrière de la ceinture de ses forts extérieurs, un système organisé de fortifications de la plus grande importance en deuxième et en troisième ligne, système analogue à ce que j'avais formulé dans mes premières propositions relatives à notre pays.

Il me paraît qu'on doit renverser les termes de la proposition.

Le système en cordon pour une formation de troupes n'est assurément pas bon; mais la faute peut être corrigée. Si l'ennemi pénètre dans le

cordon, nos troupes peuvent se rassembler sur les deux ailes. L'ennemi occupe alors la ligne intérieure et nous la ligne extérieure avec double enveloppement. Suivant les circonstances, les forces respectives et la chance, nous pouvons peut-être nous sortir de peine. Il en est autrement avec le système de cordon des forts à la frontière. Les travaux sont intransportables et ne peuvent pas se réunir en groupes. Si la ceinture est rompue les autres forts sont et restent, de même que leur matériel et leur garnison, en premier lieu sans utilité directe pour notre armée; ils n'acquièrent de nouveaux une certaine importance que si l'ennemi est battu et surtout que si les forts existent encore.

Des forts d'arrêt peuvent, suivant les circonstances, avoir une très grande importance et une utilité incontestable. Aussi, dans mon nouveau système, je les emploie en liaison avec les groupes. Mais si une frontière a une grande étendue, comme, par exemple, notre frontière ouest et que l'impraticabilité du terrain entre les différentes entrées fortifiées soit aussi peu prouvée qu'elle l'est pour certaines places, alors c'est assurément une faute de chercher la protection de notre neutralité dans le système en cordon. Une ceinture de cette nature à notre front ouest nous oblige politiquement et militairement à prendre des mesures analogues au nord et à l'est. Le front ouest fortifié par la France défensivement ne doit pas nous inquiéter à un plus haut degré que le front nord parfaitement libre. Bien plus, la ceinture du front ouest n'est en aucune manière en relation avec une incursion des Autrichiens ou des Allemands; si donc nous voulons d'une manière uniforme et sans opinion préconçue protéger la frontière extrême de notre pays contre un des voisins, nous obtenons alors cette longue ligne de forts d'arrêt, telle que je l'ai détaillée, dont le manque de solidité et l'inutilité stratégique sautent aux yeux.

2. Un avantage capital des forts d'arrêt serait, selon des opinions fréquemment émises, que la mobilisation de l'armée pourrait se faire sans troubles.

Je suis obligé de discuter la question avec une certaine précision et j'arrive à la question de la garnison des forts d'arrêt.

L'avantage mis en avant a trait notamment au front ouest. Voici comme on peut formuler la proposition :

a) Si la France veut pénétrer par la voie de la Suisse dans le flanc des pays allemands, cette manœuvre doit avoir le caractère d'une surprise.

b) Pour promettre du succès à l'entreprise, les défilés du Jura et ensuite un passage quelconque sur l'Aar devraient être occupés par l'avant-garde du détachement, afin que le gros eût le passage libre et que les masses de cavalerie pussent rapidement atteindre les passages du Rhin par la vallée de l'Aar et de Brugg.

c) Le détachement est composé des troupes de garnison des forts de lextrême frontière augmentées peu à peu et renforcées par des troupes empruntées aux grandes places fortes de seconde ligne, Lyon, Besançon, Belfort. Ces troupes, grâce aux lignes de chemin de fer, peuvent être concentrées à un point quelconque de la frontière dans un délai des plus brefs.

d) L'attaque du territoire suisse aura lieu plusieurs jours avant la déclaration de guerre.

e) Une telle irruption, par exemple, par Aarberg, Berne ou Soleure, suivie bientôt de l'entrée d'autres armées par Lyon, Genève, nous mettra dans le plus grand désarroi. Une partie de l'armée est séparée de l'autre partie. Plusieurs divisions ne peuvent pas du tout être mobilisées ou ne le peuvent être que dans une faible mesure. Bref, par cette surprise, sans combat, l'armée est battue et désagrégée. C'est pour cela

que nous avons absolument besoin de forts d'arrêt pour détourner de nous une telle catastrophe.

Je reconnais la possibilité d'une surprise et je suppose le plateau suisse ouvert. Je remarque ce qui suit :

a) Le premier pas que fait un Français sur notre frontière est une déclaration de guerre contre l'Allemagne (respectivement, l'Autriche ou l'Italie). On ne peut donc pas dire que les Français tombent sur la Suisse huit jours ou plus avant la déclaration de guerre. Du moment de la violation du territoire, ils doivent se tenir prêts en avançant, abstraction faite de nos forces, à rencontrer les troupes allemandes.

La mobilisation des Allemands, même s'ils sont surpris, commencera six heures après la violation du territoire par les Français.

Nous supposons que les Français, pour ne pas nous laisser le temps de la réflexion, tomberont sur notre pays avec plusieurs colonnes simultanées. Cela paraît commandé déjà à cause de leur propre sécurité, puisque une ou deux colonnes isolées se mouvant dans les défilés du Jura central ou nord pourraient facilement être compromises.

Je veux indiquer en chiffres approximatifs les distances à parcourir par quelques routes parallèles : je ne veux point dire par là que toutes ces routes seraient utilisées. Il y a surtout en ce qui concerne les points de sortie toutes les conjectures possibles

1re colonne, Belfort-Altkirch Bâle, 65 km. (Bâle-Mulhouse) 30 km.

2e colonne, Montbéliard Folgensbourg-Bâle, 70 km

3e colonne, Montbéliard-Porrentruy Charmoille-Laupen-Bâle, 90 km.

4e colonne, Pont-de-Roide-Porrentruy-Repatsch Delémont-Mervelier-Schelten Mümliswyl, 80 km. Langenbruck-Hägendorf-Olten, 100 km.

5e colonnne, Blamont-St-Ursanne (Repatsch-Delémont) (Glovelier) (Courfaivre-Courrendlin) Moutier-Grandval-Crémina (Soleure) Balsthal-Œnsingen, 100 km. (Olten 35, Fulenbach 10).

6e colonne, Maiche-Saignelegier-Tavannes-Bienne, 55,5 km. Bienne-Soleure, 25 km. Bienne-Aarberg, 13,5 km.

7e colonne, direction Neuchâtel.

a) Maiche-Charquemont-Biaufond-les Bois Renan-Dombresson-Neuchâtel, 50 km.

b) Maiche-Biaufond-la Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, 42 km.

c) Morteau-les Sarazins-le Cachot Chaux-du-Milieu-les Ponts-Neuchâtel, 33 km.

d) Morteau-le Locle-Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, 40 km.

e) Pontarlier-les Verrières-Neuchâtel, 52 km.

8e colonne, Pontarlier (La Croix) Jougne-Yverdon-Morat-Gümenen-Berne.

9e colonne, Genève (Les Rousse-l'Ecluse, etc.), 120 km. Fribourg-Berne, 160 respectivement 190 km. Brugg, 290 km.

Neuchâtel-Berne, 58 km. Neuchâtel-Aarberg, 36 km. Berne-Olten, 66,4 km. Olten-Brugg, 33,6 km.

Les colonnes sont précédées de cavalerie — cette dernière a pour but de gagner et d'occuper aussi rapidement que possible la sortie des défilés du Jura — ensuite de gagner et d'occuper les passages sur l'Aar de Berne, Aarberg, Bürglen, Soleure, Olten, et cela pour que les détachements puissent d'une manière générale aller de l'avant.

Voici maintenant ce que je suppose : Le premier étonnement de cette brusque attaque et l'absence d'ordre de mobilisation sont si grands qu'il manque les six bataillons qui à Balsthal, Reuchenette-Rochefort, Gümenen, Laupen et Neuenegg pourraient arrêter la marche de la cavalerie française.

La cavalerie étrangère, qui ne sait pas qu'elle ne trouvera point d'ad-

versaires et qui par conséquent avance prudemment, arriverait à l'Aar et au Rhin :

Près de Bâle, en 1 ½-2 jours.
» Olten via Moutier-Balsthal, en 3 jours.
» Aarberg et Soleure (6e colonne), en 2 jours.
» Berne, en 2 jours (7e colonne *c*).
» Brugg (7e colonne *c*), en 5 jours.

Les têtes de colonne des détachements arriveraient (dans la même supposition) en tenant compte de la série des montagnes à passer :

1re colonne, Bâle, 3 jours; 2e colonne, Bâle, 2 jours; 3e colonne, Bâle, 4 jours.

4e colonne, Olten, 6 jours; 5e colonne, 7 jours; 6e colonne, Bienne, 3 jours; Aarberg-Soleure, 4 (resp. 5) jours.

7e colonne, Aarberg (route *c*), 3 jours; Berne, 4 jours; Berne en partant de Pontarlier, 5 jours et à Brugg 8-10 jours.

8e colonne, Pontarlier-Yverdon-Berne, 5 jours; Brugg, 11-12 jours.

9e colonne, les Rousses-l'Ecluse-Genève-Berne, 8 jours, Brugg, 13-14 jours.

Les divisions fédérales peuvent, très inclusivement, êtres mobilisées en 8 jours environ. Beaucoup de bataillons et d'escadrons sont prêts à marcher dans l'espace de 24 à 36 heures. De même des batteries isolées sont mobiles en 1 ½-2 jours. Il ne faut donc plus parler de la cavalerie française même si elle avait poussé jusqu'à l'Aar.

Maintenant, voyons de plus près la marche des détachements. J'ai parlé de leurs têtes de colonne. Or il y a une immense différence s'il s'agit de colonnes considérables ou de petites colonnes. S'agit-il de petites colonnes — 1 régiment, 1 brigade avec artillerie et train, alors si elles n'éprouvent aucune résistance et si elles ont le beau temps, elles peuvent parcourir les distances indiquées dans le temps indiqué. Si les détachements sont un peu considérables nous pouvons compter pour une marche dans un pays étranger et ennemi seulement 15 kilomètres par jour.

Et maintenant les conséquences :

Si le détachement d'invasion ne se compose que de petites colonnes des troupes de garnison qui prennent deux ou trois routes, plus elles approchent de l'Aar ou plus elles avancent au-delà de l'Aar, plus leur position devient critique dans leur marche.

L'attaque subite gêne, il est vrai, telle ou telle unité dans sa mobilisation régulière. Mais en somme elle n'est pas aussi dangereuse qu'elle en a l'air Les faibles détachements ennemis ont-ils conscience de leur faiblesse et occupent-ils seulement les entrées de la ligne extérieure du Jura, alors cela n'a pas grande importance et la mobilisation n'est gênée tout au plus qu'à Genève et à Porrentruy, car les véritables obstacles sont sur notre ligne intérieure : Grellingen-Langenbruck-Balsthal-Mümliswyl Reucherette-Rochefort-Jolimont.

Supposons au contraire que les avant-garde avancent rapidement parce que de petites colonnes les suivent : c'est alors que le danger est le moins considérable. En effet nous avons alors nos divisions rassemblées, car on ne peut pas parler d'une invasion avec des forces considérables tenue secrète. La guerre de 1870 en fournit le meilleur exemple. La déclaration de guerre fut une surprise. La direction de la guerre chez les Français fut tout le contraire.

Si les deux grandes puissances, la France et l'Allemagne, marchent encore une fois l'une contre l'autre, il y aura longtemps avant des éclairs dans l'horizon politique et l'on entendra le tonnerre de telle façon

que l'œil le plus aveugle et l'oreille la plus dure auront l'impression claire et nette qu'on marche au devant d'une catastrophe.

La France a pris bonne note qu'il ne faut pas aller à la guerre sans être prêt. Ces armements seront nécessaires pour pousser à la suite des avant-gardes formées des troupes de garnisons les masses nécessaires pour protéger les avant-coureurs d'une destruction totale. Ces préparatifs ne doivent et ne peuvent pas rester ignorés de notre diplomatie; en tout cas l'adversaire les connaîtra et il n'omettra pas de nous rendre à temps attentifs aux dangers qui nous menaceront.

Si maintenant, animés d'un petit esprit, nous attendons avec notre mobilisation « pour ne point faire d'éclat » alors si notre mise sur pied est gênée, il nous faut nous l'attribuer à nous même et non au manque de forts d'arrêt.

Ainsi encore une fois : *Une surprise avec de faibles forces n'est pas dangereuse et échouera.*

Une incursion avec une armée considérable doit se heurter à notre armée déjà prête.

Je suis arrivé ici à un point qui concerne des avantages ultérieurs qu'on attribue au système de cordon des forts d'arrêt. On dit ceci :

Pour l'avenir les forts d'arrêt seront un moyen de réaliser des économies considérables. Neus n'aurons plus besoin d'accuper les frontières dans la proporition autrefois nécessaire — nous pourrons attendre pour notre mobilisation que le danger de la guerre s'approche visiblement.

Je crains en effet que nous n'ayons que fort peu à nous inquiéter de ce qu'on appelle « occupation de frontières » et qu'il nous faille de suite penser à l'invasion.

Nous pouvons avoir toute confiance en nos troupes.

Le personnel des officiers et soldats est aussi bon que dans de grandes armées — mais en tous cas il nous manque une chose : la routine du service.

La routine du service est un facteur si important pour la conduite d'une guerre fructueuse et la question de la discipline est si étroitement liée à elle que le conseil de ne pas mobiliser l'armée ou de ne le faire qu'en partie à l'explosion d'une grande guerre, d'attendre jusqu'à ce que la guerre nous soit déclarée ou que le danger de l'invasion se soit dressé menaçant à nos yeux, que ce conseil, dis-je, me paraît renfermer une erreur tout à fait incompréhensible.

Avec de telles affirmations je ne veux engager aucun des Conseils à accorder les fonds nécessaires même pour un seul fossé.

Dans ces circonstances il faut de la clarté : il est inutile de présenter les choses comme plus acceptables qu'elles ne le sont. Tout doit en définitive arriver au jour.

Ma conviction est celle-ci : Nous avons besoin d'un système de fortifications, sinon nous nous en tirerons très mal.

Il y en a de chers, il y en a qui coûtent moins. Cela dépend du principe sur lequel ils sont basés. Mais aucun système de fortifications, quel que soit son nom, ne peut amener une réduction des dépenses militaires. Bien au contraire, si nous avons l'intelligence et l'énergie de sacrifier des millions à édifier des fortifications pour défendre l'indépendance de la patrie, alors nous devons, avec la même énergie, veiller à ce que l'armée soit apte au service de campagne, cette armée que sûrement, je l'espère, nous lancerons sur l'ennemi s'il met le pied sur notre pays et qui n'attendra pas à l'abri des remparts l'arrivée d'alliés.

Cette prétention a trait à l'élite, elle a trait à la landwehr si négligée et au landsturm, pour lequel rien n'est prévu par la loi.

Mais si nous voulons nous mesurer avec l'ennemi sur le terrain avec

quelques chances de succès, il est nécessaire de mettre sur pied toute l'élite au moment de l'ouverture de la guerre. Il est indispensable d'occuper avec les troupes de la landwehr à ces destinées les forts non pourvus d'une garnison permanente. Il faut appliquer la disposition contenue dans l'organisation militaire et « appeler immédiatement et exercer toute la landwehr. »

Mais maintenant je veux exposer une opinion contradictoire.

Dans le système de fortification des hautes montagnes, à l'exception du St-Gothard, les points stratégiques sont très près des frontières ; ainsi, dans les Grisons, le Splügen, Lariensteig, Trübbach-Sargans, Klus, Zollbrücke supérieure, ensuite, près de Reichenau : l'Engadine.

Dans le Tessin : Bellinzone, Mendrisio, Locarno. Dans le Valais : Simplon, Martigny, Bouveret.

Les Mosses. Bulle.

Une partie de ces forts doit être eccupée par des garnisons permanentes. Pour d'autres il suffira d'y mettre des intendants. Les troupes (infanterie de landwehr, génie et artillerie) qui auraient à occuper ces forts au premier signe d'une guerre prochaine devraient être désignées d'avance et avoir toutes les années un cours de répétition dans le fort pour apprendre le service de garnison et pour apprendre à connaître elles-mêmes les détails du fort.

On peut organiser de deux manières les garnisons permanentes.

Quelques cantons enrôlent les 300 hommes autorisés par la loi fédérale et les remettent à la Confédération. Ou bien la Confédération crée des bataillons de chasseurs de frontière pour la frontière douanière, à côté de la garde de la frontière ils font le service de garnison dans les forts et reçoivent l'instruction nécessaire.

Heureusement que les forts de montagne qui ont besoin d'une garnison permanente ne sont pas trop nombreux.

J'arrive maintenant au système en cordon (périphérie extérieure) du plateau : Genève-Jura-Bâle Schaffhouse-Trübbach.

Si nous croyons qu'il est nécessaire de couvrir la frontière occidentale avec des forts de frontière, cela est tout aussi indispensable pour le front nord et est.

Il est pourtant bien moins grave que les Français soient dans la Caquerelle sur le Repatsch que si les Allemands avaient pris le pont de Schaffhouse. Les Français ont encore bien des jours de marche jusqu'à ce qu'ils soient hors du Jura. Les Allemands ne sont qu'à 56 kilomètres de Zurich et Brugg-Baden.

Maintenant, il faut pour toute la périphérie du plateau, abstraction faite des nombreux travaux accessoires des groupes, environ 80 forts pour la première ligne.

Ces forts devraient tous être occupés par une garnison permanente, si nous voulons les bâtir pour nous et non pas pour ceux qui deviendront nos ennemis.

La force de la garnison varie de une compagnie à un hataillon d'infanterie avec les soldats nécessaires d'artillerie et du génie. Sur ce nombre, en cas de paix sans nuages (si jamais nous en voyons une), on pourrait envoyer en congé une partie de la troupe.

La proposition qui dit « qu'en cas de danger menaçant, les soldats de landwehr demeurant le plus près doivent accourir au fort et le défendre, » est, au point de vue militaire, une fantaisie absolument inapplicable. Que fait-on des ordres et de la juste proportion des différentes armes dans une garnison ? On ne trouverait pas même à temps les clefs de la porte et les clefs des magasins à munition, qui, sans doute, seraient déposées chez un employé d'une localité voisine. Non, des ouvrages qui

nous auraient coûté des millions, ne peuvent pas être confiées à la garde d'une bande de soldats de landwehr, qui s'y jetterait sans aucun ordre.

Quelque dur que cela nous parût, il serait de toute nécessité, avec le système en cordon des forts de frontière, de recruter un corps d'occupation permanent.

Ici, je puis me tromper, mais j'ai l'impression que ni nos conseils, ni notre peuple ne seraient disposés a entretenir une troupe de mercenaires de 16 à 20 bataillons, avec de nombreuses compagnies du génie et de position, et cela seulement pour ce but : que la mobilisation puisse se faire sans obstacles.

Je ne veux pas pousser plus loin le calcul.

Mais il me semble qu'après ce que j'en ai dit, on doit avoir le sentiment que ce cordon n'a réellement point d'autre but que de protéger momentanément la mobilisation et que si, à un endroit quelconque, il est percé ou tourné, tous ces travaux, y compris leurs garnisons, seraiént d'une bien faible utilité pour la conduite de notre guerre dans l'intérieur du pays. Voulons-nous remédier à cette faiblesse et bâtir deux et trois lignes ; alors nous arrivons au système que j'abandonne, parce qu'il est impossible.

Maintenant, je reviens à mon nouveau système de la fortification du plateau.

Je dois et je ne puis d'abord en donner qu'un tableau tout à fait bref, général. Pour le moment, il m'est impossible d'entrer dans les détails, puisque ma proposition est maintenant en mains de la commission chargée de l'examen de la fortification du pays.

1. J'appelle mon nouveau système le *système en rayon* (Radialsystem), par opposition au système périphérique que j'ai critiqué jusqu'à présent.

2. Le système périphérique est parti du point de vue que la guerre intéressait la Suisse elle-même et qu'elle pénétrait de la frontière au cœur du pays. Pour empêcher cela, la frontière extrême du pays, utilisable au point de vue militaire, fut comprise dans le système de fortifications, de même que ceux des cercles intérieurs plus ou moins parallèles à la périphérie, qui paraissaient avoir une valeur tactique spéciale.

C'est ainsi qu'on eut : Premier cercle : l'espace central intérieur ; second cercle : la ligne de la Venoge, Jolimont, la ligne du Jura intérieur (Rochefort, Reuchenette, Balsthal, etc., etc.) qui coupe, près de Brugg, le cercle intérieur, la ligne de la Thur, etc. Comme troisième cercle : la périphérie extrême de la frontière de Genève, Jura, Bâle, Schaffhouse, vallée du Rhin jusqu'à Trübbach.

Les différents fronts du système sont dirigés contre le rayon d'où l'on attend l'attaque.

3. Le système du rayon part du point de vue que la grande guerre qui nous atteint ne concerne pas la Suisse pour elle-même, mais bien seulement les lignes d'opérations qui passent par le pays.

Nous enlevons aux autres la tentation de violer notre territoire, tentation produite par nos routes ouvertes, simplement en fermant ces chemins par des fortifications aux places les plus favorables pour nous.

4. Les routes de marche de l'Autriche, de l'Allemagne et de la France ont toutes une direction plus ou moins parallèle à la périphérie du plateau suisse, plateau qui s'étend sur une longueur d'environ 300 à 350 kilomètre (60 heures), sur une largeur de 50 à 70 kilomètres (10 à 15 heures) dès le lac de Constance au Léman. Plusieurs entrées principales des lignes d'opérations sont placées d'emblée et d'une manière prépondérante dans la direction de la phériphérie, comme, par exemple, Berne-Münsterthal-Delémont-Franches-Montagnes-Morteau, ou bien Genève-

ligne du lac-Berne-Lucerne, ou bien Val-de-Travers-Soleure-Brugg-Zurich.

Mais si la route prend davantage dans la direction du rayon par-delà la frontière, elle se courbe immédiatement dans les vallées longitudinales du Jura, des lacs ou des cours d'eau principaux du pays.

5. Voulons-nous empêcher par des fortifications la marche en avant d'armées étrangères, marche qui se fait dans la direction de l'axe longitudinal du plateau, nous devons poster nos forts, non pas dans la direction de l'axe longitudinal, non pas sur la périphérie ou ses lignes parallèles, mais obliquement dans la direction de la profondeur, de telle façon que les sections obliques coupent l'ensemble des lignes d'opération des armées étrangères, ainsi, les colonnes qui marchent dans la direction de la longueur viendront se heurter à cette barrière avant d'atteindre leur adversaire.

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Voici la liste des tractanda de la conférence annuelle des divisionnaires qui a eu lieu à Berne le 28 décembre 1880 :

I. *Organisation militaire.*

1. Recrutement uniforme, en général, et des différentes armes en particulier.
2. Compléter les unités tactiques dans les arrondissements de division où l'effectif réglementaire n'existe pas.
3. Remplacement des cadres d'officiers.

II. *Instruction.*

4. Art. 91 de l'organisation militaire. Plans d'instruction pour les cours préparatoires des manœuvres de corps de troupes combinés.
5. Organisation d'exercices de trompettes pour l'infanterie, dans les années où elle n'a pas de cours de répétition.
6. Mesures à prendre contre le grand nombre d'hommes ayant fait défaut aux cours de répétition et aux inspections d'armes.
7. Désignation de l'ennemi dans les manœuvres de division.
8. Inspection aux jours de licenciement.

III. *Armement, équipement et habillement.*

9. Contrôle des armes à feu portatives déposées volontairement ou en vertu de l'art. 155 de l'organisation militaire. Timbrage des livrets de service de ces hommes et de ceux qui ne font pas présenter leurs fusils par des tiers au lieu de leur domicile.
10. Armement des sergents-majors.
11. Introduction de marques distinctives pour les meilleurs tireurs.
12. Question des ustensiles de cuisine.
13. Question d'habillement d'une nature générale. Képi, sac à pain, flacon, souliers.

IV. *Service des transports.*

14. Question concernant le droit à la demi taxe en faveur de ceux qui se rendent en civil à des assemblées d'officiers.

En se basant sur la supposition que le faible recrutement pour la cavalerie dans le canton de Berne pendant les dernières années provient